

## CAP DES 8 ET 9 MARS 2007 MOUVEMENTS INTERNES AU DEPARTEMENT

### LA DIRECTION FOSSILISE LES AGENTS MAIS SE DONNE QUELQUES PRIORITES

La CAP n°2 s'est tenue ce jeudi 8 mars pour examiner les demandes de mutations internes au département. En une demi-heure, l'examen des 14 demandes de mutations et des 2 changements de service était réalisé (discussions et votes compris) **soit moins de 120 secondes par dossier**. A peine le temps de reprendre haleine que la direction amenait les élus du personnel sur le point suivant...

La CAP n°3 s'est, elle, tenue le lendemain sur un rythme tout aussi effréné. 19 dossiers lui étaient soumis à examen.

Cette rapidité pourrait être gage d'efficacité et une concrétisation des bonnes pratiques du dialogue social dans le département s'il n'en résultait l'indigence de discussions stériles aboutissant à l'absence de mouvements internes : 3 demandes ont été satisfaites en B et ... 2 en C.

Il existe une explication à ce phénomène. Le département des Hauts-de-Seine traîne depuis de nombreuses années mais de façon plus criante depuis 2 ans un nombre impressionnant et critique de **vacances d'emplois, près de 55 collègues** manquent dans les postes et services. Et aussi paradoxal qu'il soit, ces vacances restent à ce niveau malgré la forte diminution des mutations externes et la forte augmentation des suppressions d'emplois.

**Mais qu'est-ce qui ne tourne pas rond alors???**

Il n'y a plus de nouvelles arrivées dans le département (une petite quarantaine l'année dernière et une petite dizaine depuis le début d'année). Sachant que les Hauts-de-Seine sont un gros pourvoyeur de réussite aux concours (tout le monde s'en félicite), les retours de stagiaires des différentes écoles comblent bon an mal an les départs dans les mêmes écoles. Le maintien des effectifs départementaux ne peut donc se réaliser que par les affectations d'AR



et donc par une politique de recrutement massif, mais veut-on se donner les moyens d'une politique ambitieuse d'un haut maintien du service public en France? Ce n'est pas dans le programme de la plupart qui aspirent à nous gouverner dans les prochains mois. La CGT s'est donc adressée, il y a quelques semaines, à l'ensemble des aspirants à la magistrature suprême posant 9 exigences sociales pour une transformation solidaire de la société. La première est symboliquement intitulée « **pour des services publics de qualité** » et est accompagnée d'une pétition que l'on peut signer sur le site [www.etuc.org](http://www.etuc.org).

Cependant, dans ce désert de mouvements, la direction locale nous a « surpris » par son audace de pourvoir des postes en sur-effectif, qui plus est en creusant des vacances dans les postes de départ et en ne comblant pas certaines alors qu'elle en avait l'opportunité. Les agents des postes **AMENDES, RM NANTERRE, OPDHLM**

et **PAIERIE** apprécieront de savoir que certains services ont reçu le renfort de collègues alors que leur situation d'effectif était déjà positive ou nulle. L'argument de la Direction a été de nous dire que ces services revêtaient une importance stratégique et qu'il fallait aussi prendre en compte les éventuels départs; certains postes constatent, eux, les vacances effectives et la dégradation de leurs conditions de travail. Les élus CGT se sont étonnés que le CTPL de l'ORE, qui s'est tenu 15 jours auparavant, n'avait pas pris en compte ces paramètres en y attribuant les emplois nécessaires

Le motif devenu dorénavant le laïus de la direction pour argumenter son refus de mouvement est « **la nécessité de service** ». Quel joli concept que sont ces 4 locutions mises bout à bout, mais que cachent-elles en définitive, à part la misère? La nécessité de service dans ce contexte se matérialise par des vacances d'emploi qui sont supérieures à 5. La palme revenant aux **AMENDES (-6,4)** et à qui l'on demande d'améliorer son accueil téléphonique et d'augmenter son taux de recouvrement. **NANTERRE MUNICIPALE (-5,4)** et la **PAIERIE (-4,2)**, quant à eux, doivent tenir leurs délais de paiement. L'**OPDHLM** et ses 30 000 logements à gérer devra le faire avec **6 chaises sur lesquelles manquent des collègues**.

Dans ce contexte et pour éviter que les élus en CAP soient trop longtemps absents de leur poste et service autant que la direction nous transmette, par mail, ses décisions de mouvement.

Voici néanmoins les mouvements effectués :

#### CATEGORIE B

NOM	POSTE ACTUEL	NOUVELLE AFFECTATION
Christine ROBILLARD	TP NEUILLY	RP CHATENAY-MALABRY
Yann RABIEGA	RM NEUILLY	TG CELLULE HELIOS *
Evelyne PEREZ	TG RACAR	TG DOMAINES *

\* en sur effectif

#### CATEGORIE C

NOM	POSTE ACTUEL	NOUVELLE AFFECTATION
Michel KEROUEDAN	RM COURBEVOIE	PAIERIE DEPARTEMENTALE
David CACHARD	RM CLICHY	TP NEUILLY
Nadège FREMIN	VAL DE MARNE	RM COURBEVOIE

#### Les représentants en CAP

Carole LAFON (TG-RPDA) - Liliane RICHARD (RM NANTERRE) - Jacqueline JOLLY (ERD)  
Philippe KERGOAT (TP AMENDES) - Cyrille ARNAUD (TP AMENDES) - Pascal BABIN (TG DIT)



Solidaire, pas solitaire : c'est ça le Syndicat CGT !  
Alors, je me syndique ...

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Affectation : \_\_\_\_\_  
Grade : \_\_\_\_\_ Indice : \_\_\_\_\_  
Date : \_\_\_\_\_  
Déclare adhérer au Syndicat National du Trésor  
Signature : \_\_\_\_\_

A remettre à un syndiqué CGT ou à Carole LAFON case CGT de la TG

**La pression ça suffit!**



**REJOIGNEZ  
LA CGT Trésor !**